

L'ouvrier ne paie pas de taxe sur ses gains en capital, tandis que le cultivateur doit en payer. Aujourd'hui, lorsque l'agriculteur retire quelques dollars de son entreprise, au moment de sa retraite, il doit aussi payer une taxe sur ses gains en capital.

• (1610)

Monsieur le président, les députés qui ont pris la parole avant moi, ces jours derniers, sur les crédits du ministère de l'Agriculture, plus particulièrement au chapitre des grains de provende, étaient, pour la plupart, des députés de l'ouest canadien, qui répétaient les uns après les autres que par le passé on n'avait pas produit assez, ou qu'on avait trop produit, et qu'on n'avait pas assez exporté.

Monsieur le président, je crois qu'il est très important d'établir si le Canada produit assez ou pas, s'il exporte assez ou pas, et s'il aide les cultivateurs de l'ouest à produire ou à ne pas produire? Mais il est important aussi de savoir si les prix des grains et moulées achetés par les agriculteurs du Québec continueront de monter, comme ils le font actuellement d'une façon effrayante, de sorte que les producteurs de l'est ne pourront pas réaliser cette année des profits, contrairement à ce que dit le journal *La Terre de chez nous*.

Si le gouvernement a payé les agriculteurs de l'ouest pour ne pas produire, au cours de la campagne agricole de 1970-1971, ce n'est certainement pas la faute des cultivateurs de l'est. Le gouvernement fédéral devrait augmenter considérablement l'aide au transport des grains de provende, s'il désire que la profession de l'agriculteur soit rentable.

Je lisais dernièrement dans le numéro de janvier 1973 de la revue *Le Coopérateur agricole* une étude comparative des prix des grains et des ingrédients qui entrent dans la fabrication de certaines moulées. Cette étude démontrait que le prix de presque toutes les variétés de grains avait augmenté d'au moins 35 p. 100.

Ainsi, le tourteau de soya, qui se vendait \$104 la tonne en décembre 1971, se vend actuellement \$210 la tonne, ce qui représente une augmentation considérable pour une période de 12 mois. Le tourteau de lin se vendait \$102 la tonne en décembre 1971, et \$130 la tonne en décembre 1972. Le maïs se vendait \$50 la tonne en 1971 et \$70 la tonne en décembre 1972.

Dans l'est du pays, la farine de gluten contenant 28 p. 100 de protéines se vendait \$72 la tonne au mois de décembre 1971, et \$86 la tonne en décembre 1972. Le blé se vendait \$60 la tonne en décembre 1971 et \$80 la tonne en décembre 1972. Le son se vendait \$56 la tonne en 1971 et \$90 la tonne en 1972. Le «gru» se vendait \$58 la tonne en 1971 et \$92 la tonne en 1972. L'orge se vendait \$50 la tonne en 1971 contre \$73 en 1972. L'avoine se vendait \$50 la tonne en 1971 et \$83 la tonne en décembre 1972. La drêche se vendait \$68 la tonne en 1971 et \$86 en décembre 1972.

Monsieur le président, ces prix s'appliquent à l'est du Canada, bien qu'ils puissent varier légèrement d'une région à l'autre, selon les conditions des marchés locaux, et surtout à cause du coût du transport.

De plus, l'économiste de l'UPA, M. François Dagenais, m'indiquait dernièrement la perte subie par les éleveurs de porc du Québec, à la suite de l'augmentation du prix des moulées. Ainsi, en 1971, on a abattu 2,054,507 porcs au Québec, alors qu'en 1972, on en a abattu 2,029,002. Donc, la différence entre le coût de production de l'est et celui de l'ouest est de \$4.20 par tête de porc. Les producteurs de porcs du Québec ont donc perdu des sommes astronomi-

### Subsides

ques, si l'on compare leurs revenus à ceux des producteurs de l'ouest.

Le prix des grains de provende et des protéines constitue l'épine dorsale du coût de production aussi bien des porcs, des animaux de boucherie, que des volailles et des vaches laitières.

La consommation des grains pour l'alimentation animale au Québec monte en flèche depuis quelques années, surtout depuis deux ans. Ainsi, en 1970, la consommation des grains pour l'alimentation a été d'approximativement 561,875 tonnes de moulées; en 1971, elle était de 623,875 tonnes, et en 1972, selon les prévisions de l'Union des producteurs agricoles, elle était de 783,445 tonnes. Comme nous le savons bien, le prix des moulées a augmenté jusqu'à 30, 40 ou 50 p. 100 dans divers cas, surtout en ce qui a trait aux protéines, et l'on vient me dire que les agriculteurs font la belle vie, gagnent de l'argent, etc., parce que le lait se vend assez bien!

Je prétends que les producteurs de lait ne gagneront pas assez d'argent cette année, parce qu'ils doivent payer trop cher les services dont ils ont besoin ainsi que les grains pour l'alimentation animale.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la politique laitière de 1973 adoptée le 18 janvier dernier, la Fédération canadienne des producteurs de lait nous renseignait comme il suit, et je cite:

D'après les chiffres officiels à notre disposition, nous savons que:

(1) L'indice des coûts de production agricole pour le troisième trimestre de 1972 dépasse de 4.0 pour cent celui du même trimestre de 1971. Notons cependant que dans l'intervalle, le coût de remplacement des bâtiments a monté de 11.2 pour cent et celui de la main-d'œuvre agricole, de 7.0 pour cent.

En outre, cet indice n'exprime pas encore les hausses du prix des provendes survenues principalement au troisième trimestre de 1972.

(2) Le prix de gros des céréales fourragères, ainsi que le rapporte le numéro de décembre 1972 de *Grain Facts*, publié par l'Office canadien des provendes, a fait un bond phénoménal depuis un an...

(3) Salaires agricoles

Ainsi que nous le signalions, le coût de la main-d'œuvre agricole aurait monté de 7.0% au Canada. Ce sont là, répétons-le, les derniers rapports que nous possédions.

Le coût de la main-d'œuvre et des provendes, nous le savons tous, compte pour une part considérable des frais globaux de la production laitière. En 1973, la hausse sensible des taux d'électricité et des impôts locaux ne viendra qu'envenimer la situation.

Mais, encore une fois, monsieur le président, ce sont toujours le coût des grains et celui des services qui augmentent le coût de production des agriculteurs de l'Est.

Tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas conclu des arrangements convenables pour stabiliser à un niveau raisonnable le coût des moulées, les agriculteurs québécois seront, comme toujours, à la remorque de la politique fédérale en ce qui a trait à l'est du Canada.

Dernièrement, le ministre de l'Agriculture du Québec a payé deux grandes pages d'un journal pour se vanter que les agriculteurs de l'est «faisaient de l'argent»; quant à moi, je prétends qu'il fait encore une fois de la politique sur le dos des agriculteurs.

En conclusion, au nom des agriculteurs de la circonscription de Richmond et de l'est du Canada, je demande au gouvernement et à l'honorable ministre de prêter une oreille attentive aux demandes de l'UPA sur la question des grains de provende, afin que les agriculteurs québécois obtiennent justice en ce qui a trait à leur coût de production et qu'un jour nous puissions voir s'établir des